



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Louis-Riel**  
**24 février 2026 à 18 h 30**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement (CE) de l'école Louis-Riel tenue le 24 février 2026 à 18 h 30 en vidéoconférence.

**PRÉSENCES :**

Marilaine Bolduc-Jacob, parent
Dominique Chandonnet, parent
Raja Arrouch, parent
Isabelle Fumas, parent
Thuy Phuong La, parent
Nadia Rouhi Amine, parent
Fabienne Hitillambeau, parent
Long Vu, parent substitut

François Bouchard, enseignant
Marie-France De Montigny, enseignante
Alain Vandelac, enseignant
Mourida Zarraa, enseignante
Louis-Philippe Grégoire, enseignant substitut
Mélanie Murphy, enseignante substitut
Moumin Billeh Djegham, élève
Emmanuelle Christophe, Je Passe Partout

Formant quorum sous la présidence de Marilaine Bolduc-Jacob.

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Mullie Régis, direction  
Vincent Grenier, direction adjointe

**PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :**

Ariany Garcia, parent substitut  
Imène Namaoui, parent substitut

**MEMBRES ABSENTS :**

Yamina Kolli, parent  
Laurane Lapierre, enseignante  
Arij Medjerkane, élève  
Antoine Beaudoin Gentes, Projet Harmonie

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, **Marilaine Bolduc-Jacob**, constate le quorum et **déclare la séance ouverte à 18 h 33.**

Elle annonce la démission de deux membres du personnel enseignant : Leïla Moknine en date du 21 janvier 2026 et Hugo Rivest en date du 30 janvier 2026.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Isabelle Fumas que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

**(01-CE-24/02/2026)**

### **ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Sujets nécessitant une décision – approbation
  - 3.1. Temps alloué à chaque matière (grille-matières)
4. Sujets nécessitant une décision – adoption
  - 4.1. Consultation des élèves (résolution)
5. Levée de la séance

## **3. SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION – APPROBATION**

### **3.1. Temps alloué à chaque matière (grille-matières)**

La présidente procède à un rappel du processus de vote du CE relatif à la grille-matières, incluant la séance ordinaire du 21 janvier 2026, le vote électronique en remplacement d'une séance extraordinaire du 29 au 31 janvier 2026 et la séance ordinaire annulée du 18 février 2026. La directrice présente également un résumé du processus de consultation mené à ce sujet. Elle précise que la grille-matières constitue un objet de consultation; toutefois, la décision finale quant aux matières qui la composent relève de la direction. Elle rappelle que cette consultation s'inscrit dans le respect du Régime pédagogique en vigueur et que le CÉ approuve la répartition du temps alloué à chaque matière proposée par la direction. Le personnel enseignant se dit satisfait du retrait du projet personnel (PP) de l'horaire des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire au PEI.

**CONSIDÉRANT** le changement apporté à la grille-matières par la direction;

**CONSIDÉRANT** que le cours de PP est remplacé par le cours de démarche artistique;

**IL EST PROPOSÉ** par Marilaine Bolduc-Jacob que la grille-matières soit approuvée telle que modifiée et déposée par la direction d'établissement.

**Adoptée à l'unanimité**

**(02-CE-24/02/2026)**

## **4. SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION – ADOPTION**

### **4.1. Consultation des élèves (résolution)**

Le conseil des élèves a élaboré un questionnaire. Le président du conseil des élèves précise qu'aucune question portant sur la journée verte n'y figure, puisque les représentantes et représentants de foyers ont déjà été consultés à ce sujet. Il ajoute que le sondage a été volontairement conçu de façon concise afin de favoriser une participation maximale des élèves.

Le CE formule des recommandations au conseil des élèves afin d'améliorer le questionnaire de consultation :

- Ajouter une question ouverte facultative permettant aux élèves de formuler des commentaires sur tout sujet lié au fonctionnement de l'école;
- Éviter de rendre obligatoires les questions qui ne s'appliquent pas à tous les élèves;
- Privilégier les questions à choix multiples lorsque pertinent et l'indiquer clairement;
- Bonifier certains choix de réponses en ajoutant « autre » et « aucun », avec possibilité de préciser;
- Ajuster certains libellés, notamment en ce qui concerne les activités proposées sur l'heure du dîner;
- Assurer l'anonymat des réponses dans la version électronique;
- Procéder à une révision linguistique du questionnaire.

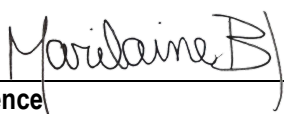
**IL EST PROPOSÉ par Moumin Billeh Djegham** que le processus de consultation des élèves soit lancé avec le questionnaire proposé par le conseil des élèves, qui sera modifié en incluant les recommandations du CE.

**Adoptée à l'unanimité**

**(03-CE-24/02/2026)**

## 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h 52.

  
Présidence

  
Direction d'établissement